

# Saint-Avold épinglee par la Chambre des comptes

10 octobre 2018 - 12:28 par **Marcel Gay**

**La juridiction financière relève la gestion calamiteuse de la commune et de son maire André Wojciechowski soulignant les nombreux conflits d'intérêts et autres dérapages.**

Dans la torpeur de l'été, les observations définitives de la Chambre régionale des comptes du Grand Est sur la gestion de la commune de Saint-Avold, en Moselle, pour les exercices 2011 et suivants [arrêtées le 29 mai 2018] sont passées inaperçues. Le courrier adressé au maire le 22 août 2018 est pourtant édifiant.

Les magistrats de la Chambre constatent que « depuis 2012 la capacité financière de la commune s'est dégradée à un rythme rapide, réduisant fortement sa capacité à investir.... A partir de 2015, la situation financière s'est redressée du fait de la hausse des taux de fiscalité locale votés deux années consécutives... »



La gestion du maire de Saint-Avold épinglee par la Chambre régionale des comptes (DR)